



Agrément jeunesse et sport : n°1/02846

Siret : 404 435 190 0032

Siège social : Centre des ressources des Associations Boite N°15

3 rue de l'Etang

97436 ST LEU

Compte rendu de la réunion du 30 mars 2017 avec l'IRT

Présents: Stéphane Totalmy (IRT), Mathieu Richard (IRT), Pascal Delattre (sites LVLR)
Corinne Galidie (Bureau LVLR)

Début de séance: 14h00

Ordre du jour:- Remise des clés => responsable des sites

- Trame panneau affichage, Piton Textor
- Cartographie et tableaux des sites et baux
- Remise à plat des baux Vol Libre
- Programme travaux 2017 en cours
- Entretien des sites : Répartition LVLR / IRT

➤ Clés:

Stéphane remet les clés à Pascal: - mat du déco 800

- toilette du déco 800
- tableau électrique du déco 800

Les autres clés avaient été remises à Jean René Etheve

- cap méchant (manche à air)
- piton l'entonnoir (manche à air)
- -Atterro Cap méchant (Manche à air)
- Makes (manche à air) remise à Laurent Turpin

Pour les clés des manches à air de Bellemène (déco 700) et atterro Camarons , il faudra voir si qq'un les a sinon on changera les cadenas.

Prévoir également d'aller faucher à l'atterro Camarons rapidement. (Boris et Loic)

➤ **Présentation des panneaux d'affichage:**

Il y aura trois types de panneaux

Panneaux à l'intérieur du parc de format 60x130

Grands panneaux pour les sites ayant déjà les supports comme Bellemene, 800 St Leu , Dos d'Ane ...

Petits panneaux sur poteaux en bois format A4 (poteaux comme il y a sur les chemins de randonnées)

Stépane nous renverra le modèle de Textor pour validation.

➤ Stéphane nous renverra la cartographie et tableaux des sites

➤ **Discussion sur les différents baux:**

Le total des loyers que prend en charge l'IRT pour les sites conventionnés s'élève à 37 000 euros annuel.

La LVLR demande si la prise en charge d'un nouveau loyer pour la pente école et bâtiment de Parapente Réunion (loyer de 1200€/mois soit 14000€/an) serait possible.

L'IRT ne pourra pas prendre en charge ce nouveau loyer, le maximum qu'elle peut est un total de baux à 38 000€. Plusieurs pistes pour réduire les baux sont discutées. Arrêter la location du site grand coude rivière Langevin (site non ou peu utilisé et dangereux) (loyer de 640€/an) de réduire la surface du déco 700 St Leu, voir l'arrêter, enlever la pente école de Bellemene...

Toutes ses pistes seront bien sûr à étudier plus précisément en CD de Ligue pour définir une stratégie.

Stéphane attire notre attention sur le fait qu'il sera dans l'avenir de plus en plus difficile pour l'IRT de maintenir ce niveau financier des loyers des sites de parapente, ...

➤ **Travaux en cours:**

- Makes 2000: remplacement de la barrière d'accès (+ clé) avec des travaux sur la piste, la barrière se trouvant derrière le déco sera déplacée. Les arbres devant le déco qui gênent pour un décollage en sécurité ne peuvent être coupés (Parc National), sauf si une voile ou quelqu'un s'y trouve "par inadvertance"

- Kélonia avec la pointe des châteaux

- Parking déco Grand Coude

- Atterro Rivière des galets: , organiser un rendez vous sur site afin de définir une zone pérenne d'atterrissage.

Balises:

- Kelonia, elle va être bientôt réinstallée sur le toit Kelonia avec un mat de 4 m, balise en inox (air marin) Pascal sera prévenu afin d'être présent le jour de la pose.

L'ancienne balise est en phase de test au Labo de l'Université de La Réunion., elle sera mise à Bellemene (Déco 700) sur un mat de 6m.

Textor:La balise de textor ne peut être installée avec les autres antennes de TDF (TDF demande un loyer de 4000E/an).La balise pourrait être mise au ras du sol dans le rempart (devant le déco textor) comme au maïdo (elle ne doit pas être visible car dans le parc National) Autre solution, la placer sur un piton comme le piton Basalte ou la Croix pour une période d'essai (donnerait dans ce cas le vent météo donc des renseignements pour Textor et Pente Zézé. A suivre... et voir avec Jacques Aulet qui connaît bien ce site.

- Pour le futur, l'IRT demande à la ligue d'essayer de quantifier le volume de pratiquants utilisant les sites autre que St Leu, pro,écoles, autonomes. Faire un top10 des sites réunionnais et savoir d'ou viennent les utilisateurs (pays, régions et époque de leur séjour.). Il leur serait plus facile de justifier le montant total des loyers des sites.

L'IRT demande aussi de faire la promo de notre île dans les différents médias de parapente, sites internet, réseaux sociaux, magazines...
Demander à la FFVL si elle peut nous aider pour quantifié le public étranger et métropolitain.

Fin de séance de travail 17 h15

Corinne Galidie